

Merci aux contributeurs, en particulier : Karine Hottin-Thoreau, Christophe Geisler, Gilbert Mounier, Cécile Omnes et Hélène Robillart.

AFQHO Info ne peut vivre que grâce à vous. Communiquez informations ou articles à : braillon.alain@chu-amiens.fr avec en objet : AFQHO Info

Brèves

Circuit du médicament

Retour d'expérience : Un formulaire standardisé de prescription a entraîné une diminution des erreurs de prescription, sans modification de la fréquence de survenue des événements indésirables graves <http://psnet.ahrq.gov/resource.aspx?resourceID=7062>

Dans le n°5 nous avons rapporté l'expérience du service de réanimation pédiatrique de l'Université de Pittsburgh qui a mis en place un système de prescription informatisée avec pour résultat un doublement de la mortalité ! Han YY et al. Unexpected increased mortality after implementation of a commercially sold computerized physician order entry system. Pediatrics. 2005 ;116:1506-12
Une action d'amélioration doit être évaluée, sur des critères pertinents : morbidité, mortalité. La conformité d'un processus n'est pas suffisante !

« la HAS en flagrant délit d'auto-satisfaction » selon le **Journal International de Médecine** du 2 avril 2008

La Haute Autorité de Santé avait lancé le 17 décembre 2007 une consultation publique sur internet pour le projet de recommandation intitulé : « **Délégation, transferts, nouveaux métiers : conditions des nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé** ». A travers cette opération, la HAS manifestait son souci de transparence et de collégialité.

Au MEDEC, la HAS présentait avec satisfaction les résultats de cette consultation :

« 218 personnes » qui « ont répondu à l'invitation de la HAS », 75 % « ont jugé le projet de recommandation satisfaisant ou très satisfaisant ».

30 % des personnes ayant participé à la consultation publique sont des infirmières et que 86 % d'entre elles ont émis un avis favorable face au projet de recommandation. 6 % des participants à la consultation publique sont des médecins.

En effet, un quasi plébiscite !

L'Académie de médecine et le Conseil national de l'Ordre des médecins viennent de rendre public un communiqué « *Le renforcement de la coopération entre professionnels de santé ne peut se faire sur la base de concepts flous* ».

Il y a aussi le communiqué de la Fédération Nationale des Infirmiers ...

Le Journal International de Médecine a tort, ce n'est pas du délit, mais du délire.

L'expérimentation IPAQH

Le site de la HAS n'est toujours pas mis à jour : rien sur les résultats de l'expérimentation.

L'information c'est le pouvoir !

http://www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_499893

La pression des laboratoires sur la prescription médicale : un fantasme de l'Assurance Maladie

Le coût moyen de l'ordonnance par patient est de 31 euros pour les médecins recevant en moyenne une cinquantaine de visites médicales par an, alors que pour ceux (la moitié des médecins) qui en reçoivent plus de 250 par an, le coût moyen de l'ordonnance est de 35 euros par patient.

Etude menée par CEGEDIM, sur un panel de 1 000 médecins.

En Angleterre

Le prince Charles avec sa "Foundation for Integrated Health" fait la promotion de médecines alternatives, jugées inefficaces et parfois dangereuses. Les appels se multiplient pour que soient retirées deux publications jugées particulièrement scandaleuses.

http://www.timesonline.co.uk/tol/life_and_style/health/alternative_medicine/article3760857.ece

Lectures

le guide du représentant des usagers en CRCI

A demander à : secretariat@leciss.org

Sur Internet

Prévention du risque nosocomial

Le grand prix de l'association la Prévention Médicale

<http://www.nosocomial.vicprod.com/accueil/accueil.php>

Coopération interprofessionnelle

La recommandation de la Haute autorité de santé (HAS) a été publiée en avril

Un plaidoyer «pour une vraie coopération entre professionnels de santé ». cf supra

http://www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_497724

La HAS veut aussi obtenir le prix La Palice.

Responsabilité civile des professionnels de santé : La Cour de Cassation et la Santé

« La protection de la santé représente un enjeu juridique considérable », note Frédérique Dreifuss-Netter dans son avant-propos au volumineux rapport annuel de la Cour de cassation.

Il convient de « préserver l'équilibre fragile entre la protection de la santé des personnes et les responsabilités des acteurs de santé, soumis dans le système de soins privés à des contraintes de plus en plus lourdes ».

Un rapport de 610 pages.

www.courdecassation.fr

Prévention des mises en cause de responsabilité au cabinet médical

<http://www.prevention-medicale.org/actions/images/medec2008.htm>


10 000 réclamations de patients analysées avec sérieux

The *Spotlight on Complaints* report covers more than 10,000 complaints that were independently reviewed by the Commission between August 2006 and July 2007.

http://www.healthcarecommission.org.uk/newsandevents/pressreleases.cfm?cit_id=6417&FAArea1=customWidgets.content_view_1&usecache=false

http://www.healthcarecommission.org.uk/db/documents/Spotlight_on_Complaints_08_200804100144.pdf

Dernières nouveautés du site <http://www.qualite-info.net>

Un flux RSS a été mis en place pour découvrir facilement les nouveautés du site depuis votre navigateur : cliquer sur Abonnement  RSS dans l'en-tête des pages en haut à gauche de chaque page. Voir le Mode d'emploi qui est très clair.

De nouvelles fiches pratiques :

["Faire partager la stratégie de l'entreprise"](#)

["La politique qualité de l'entreprise"](#)

["Comment déléguer »](#)

Des planches détaillées reprenant des conférences :

[« 9 clefs pour la réussite des projets »](#) et [« Réussir les projets informatiques »](#) (Les Rencontres du Management de Projet)

[« l'audit des sous-traitants »](#) (CCI d'EVRY (ESSONNE), Les journées QSE)

De nouvelles formations :

[Formation à l'audit des fournisseurs : la sélection de partenaires de qualité puis la résolution des problèmes d'approvisionnements : les principes, exemples divers, la préparation de l'audit, sa réalisation, les conclusions et les décisions, le contrôle des suites données.](#)

[Formation au Diagnostic Participatif d'Amélioration \(DPA\), la meilleure méthode pour amorcer une démarche qualité](#)

Quel indicateur . Icalin ou Infection à *Clostridium difficile*.

En Grande Bretagne, des indicateurs pertinents sont utilisés et publiés !

Rates of infection have gone up year-on-year since the start of mandatory surveillance in 2004, but between 2005 and 2006 the rate of increase slowed, and the first published data for 2007/2008 gives some ground for cautious optimism that the rate of infections may have peaked.

http://2007ratings.healthcarecommission.org.uk/db/documents/SOH4_safety.pdf

Congrès

2ème journée nationale de la SoFGRES : Paris le 19 juin 2008

Faculté de médecine Université René Descartes, Paris V 45 rue des Saints-Pères, Paris 6e

www.sofgres.org

Concepts et mises en pratique de la démarche processus. 5 et 6 juin 2008

www.cipiqs.org

EPP FMC

Les conseils nationaux de FMC vont suspendre les agréments des associations de formation

Très inquiets pour l'avenir de la formation médicale continue (FMC) obligatoire et du rôle qu'ils joueront dans le futur dispositif, les conseils nationaux de FMC vont suspendre les agréments des associations de formation dans l'attente d'une clarification gouvernementale.

Le Dr Bernard Ortolan, président du CNFMC des médecins libéraux déclare :

« Nous nous demandons sérieusement si le ministère de la Santé a l'intention de reconduire les CNFMC ou de confier la FMC à la Haute Autorité de santé (HAS) ... Nous voulons savoir si les médecins souhaitent que la FMC et l'EPP restent dans les mains de la profession (CNFMC) ou reviennent à la HAS »

Quotidien du Médecin du : 30/04/2008

Liste nationale d'aptitude des Médecins Experts Extérieurs

Enfin en place. Mais c'est compliqué à souhait. Les ES devront passer des conventions entre eux ! L'ES qui mettra à disposition un MEE le fera à « titre gratuit ». La HAS s'affranchit du principe voulu par le ministère : la tarification à l'activité à 100%. Ainsi un MEE en mission pour la HAS fera « perdre de l'argent » à son pôle et à son ES !

Le MEE sera remboursé des frais de déplacement et d'hébergement selon le barème légal. Donc à perte, sans compter les délais ... !

Enfin, à l'heure de ses déclarations sur « la coopération entre professionnels de santé », la HAS confirme des procédures différentes entre libéraux et hospitaliers ! Dans le DSM IV, cela s'appelle comment ?

Extraits du courrier de la HAS aux Directeurs d'hôpitaux et Présidents de CME (26 mars 2008)

« Aucune rémunération de ces praticiens et compensation financière de leurs établissements d'origine par les pouvoirs publics ne sont prévues à ce jour. Il appartient en conséquence à votre établissement d'organiser et de financer le déplacement de ce praticien... Nous vous adressons ci-après un exemple de convention, qui devra préciser au minimum les règles assurantielles et les conditions de prises en charge des déplacements des MEE. »

L'établissement qui demande l'intervention du MEE « dédommagera le Dr de ses frais de déplacement et d'hébergement sur production des justificatifs correspondants, dans la limite des règles fixées par l'établissement. »

De même les accidents de trajet, de travail et les maladies professionnelles qui pourraient survenir relèvent de la responsabilité de l'établissement qui demande l'intervention du MEE.

Formation professionnelle conventionnelle

Les associations de FMC (CNGE, la SFTG, la SFMG, FMC Action et MG-Form) déplorent l'inégale répartition des budgets de la formation professionnelle conventionnelle (FPC) entre les organismes et le choix exclusif de thèmes liés à la maîtrise médicalisée.

Les commissions paritaires puis le comité paritaire national de la formation professionnelle conventionnelle (CPN-FPC), instances de pilotage du dispositif, doivent être installés dans les prochaines semaines ... dans l'inquiétude.

Dans un courrier commun, le Collège national des généralistes enseignants (CNGE), la Société de formation thérapeutique des généralistes (SFTG), la Société française de médecine générale (SFMG), FMC Action et MG-Form déplorent les décisions du CPN-FPC de 2008 :

- deux tiers des projets de formation validés par le conseil scientifique n'ont pas été retenus par le comité paritaire.
 - les thèmes de formation agréés étaient beaucoup trop restrictifs, «*essentiellement centrés sur la maîtrise médicalisée des dépenses*» et les formations pédagogiques et les projets informatiques ont été rejetés.
 - les associations ont vu une très forte diminution de l'enveloppe qui leur était allouée et alors que des associations parasyndicales se voient bien mieux dotées. «*Il y a un glissement dommageable avec une collision des intérêts syndicaux ou politiques qui ne sont pas ceux de la communauté médicale, ce n'est pas bon pour la FMC*», constate le Pr Pierre-Louis Druais, président du CNGE
- L'appel d'offres pour 2009 est très retardé. «*L'appel d'offres aurait dû sortir fin mars, il n'y a plus de date programmée, c'est très difficile pour les auteurs de projets*, clame le Dr Pascal Charbonnel, de FMC-Action. *L'an dernier, une grande partie de nos projets a été jetée à la poubelle et on ne sait pas cette année quand et comment cela va se passer. On voudrait tuer la FPC qu'on ne s'y prendrait pas autrement.*»
- Devant la redondance des thèmes de formation retenus ces dernières années, les associations constatent une baisse de fréquentation des séminaires. «*Quand ils ont fait deux séminaires sur le diabète et trois sur l'hypertension artérielle, les médecins en ont assez*», commente Bernard Gavid.

Développement durable

CR de l'AGORA 2008 développement durable en santé, tenue le 2 avril, à Paris

L'AFQHO a adhéré au C2DS, comité pour le développement durable en santé, organisateur de l'Agora 2008 du Développement Durable en Santé. Les relations étroites entre qualité et sécurité des soins et développement durable hospitalier sont de plus en plus évidentes et le « DD » motive les professionnels de santé. Christophe Geisler met à votre disposition ses prises de notes au cours de cette journée.

<http://www.afqho.com/Images/C2DS%20AGORA%202008.rtf>

Contenu :

Introduction : François Romaneix (Directeur de la HAS) et Thierry Janssen

Thème 1 : Les achats avec Elisabeth Laville (Cabinet Utopie et C2DS), Rémi Risser, MEDAD, Elisabeth Aoun, directrice des achats, Ageps APHP, Pascal Marotti, délégué général d'UNI-HA (groupement d'achats de 52 CHRU et grands CH, créé il y a deux ans)

Thème 2 : Les achats de médicament avec Coralie France, chargée de mission du LEEM, Les entreprises du médicament, Benoît Roig, ingénieur, coordinateur du projet de traitement européen des résidus médicamenteux dans les eaux, Dr Fabien Squinazi laboratoire d'hygiène de la ville de Paris

Thème 3 : Les achats alimentaires et énergétiques avec Pr Olivier Coudron, spécialiste de la nutrition, Sodexho, Alexandre Vial (ENGES) spécialiste des consommations d'énergie

Thème 4 : Le DD quel bénéfice pour les patients ? avec Claude Rambaud, présidente du Lien, Patrick D'Humières, Les entreprises du médicament

Thème 5 : Le DD quel bénéfice pour les salariés ? avec Philippe Mousnier, sociologue, Karim Dekkar, Resp DD de la clinique Champeau à Béziers, Sophie Gaudeul, Secrétaire confédérale Cfdt et sociologue, Louis Rolland, directeur du CHU de Brest.

En projet : une journée AFQHO sur le développement durable

Et si les qualitiens et gestionnaires de risques n'étaient pas les derniers à aborder le sujet dans leurs établissements ? Le « DD » couvre un large champ, il s'appuie sur des principes communs aux démarches de progrès et intéresse beaucoup de membres de l'AFQHO et... d'autres. Mais ce sujet est rempli de méconnaissances et d'incompréhensions diverses.

Une journée AFQHO sur ce thème pourrait être organisée cet automne, afin que les acteurs qualité et gestion des risques soient mieux informés et mieux outillés pour répondre aux besoins de leurs établissements. Des contacts ont été pris. Un questionnaire vous sera envoyé prochainement pour préparer cette rencontre.

En projet : Un groupe de travail de dirigeants sur le développement durable

Par ailleurs, un groupe de travail avec des directeurs va être constitué avec le C2DS. Ses conclusions seront présentées aux membres de l'AFqho, du C2DS et aux JIQH 2008. Si vous même et votre directeur d'établissement souhaitez de l'information sur ce groupe de travail, contactez :

christophe.geisler@atefo.fr